

DEMANDE DE RÉSILIATION ET DE SUBSTITUTION D'ASSURANCE EMPRUNTEUR

DATE DE LA DEMANDE : __/__/____

NOM		PRÉNOM	
DATE DE NAISSANCE		TÉLÉPHONE	
ADRESSE E-MAIL			
ADRESSE			
CODE POSTAL		VILLE	

Tous les champs ci-dessus doivent être obligatoirement renseignés.

J'ai souscrit à une offre de prêt immobilier n° _____ le __/__/____ (date d'acceptation de l'offre de prêt du crédit immobilier),
d'un montant de _____ (capital initial) pour une durée de _____ (durée initiale).

Par la présente, je souhaite demander la résiliation du contrat assurance emprunteur adossé à mon prêt immobilier afin d'y substituer le contrat d'assurance emprunteur : _____ [nom du contrat] souscrit auprès de la compagnie _____ [nom de la compagnie].

Les documents suivants doivent impérativement être joints à ma demande :

- Certificat d'adhésion ou devis de l'assureur proposé avec nature et quotité des garanties ⁽¹⁾
- Conditions générales ou notice du contrat d'assurance proposé

⁽¹⁾ En cas de devis, il sera nécessaire de fournir un certificat d'adhésion identique au devis pour la rédaction de l'avenant. Veillez à vous assurer que la quotité choisie au sein de la délégation d'assurance proposée n'est pas inférieure à celle prévue dans l'offre de prêt pour chaque emprunteur. En cas de diminution de quotité, nous vous remercions de vous rapprocher de votre gestionnaire de compte au moment de l'envoi de votre demande afin de lui préciser ce point. Un éventuel changement de garantie suppose en effet un accord préalable de la Banque. La date d'effet et le capital restant dû au sein du devis ou du certificat d'adhésion doivent être cohérents avec les éléments indiqués dans le tableau d'amortissement définitif.

Dès réception de votre demande de résiliation et de substitution complétée et signée, accompagnée des pièces justificatives, nos services disposent de dix (10) jours ouvrés pour analyser votre demande et vous apporter une réponse.

En cas d'accord, dès lors que le contrat d'assurance proposé présente des garanties équivalentes au contrat d'assurance en cours, nos services vous adresseront un avenant dans le délai susvisé. Dans l'hypothèse où votre assurance actuelle a été souscrite auprès d'un autre organisme que la SBE, il vous appartiendra de procéder à sa résiliation dès que la nouvelle assurance aura pris effet.

En cas de refus de nos services, l'adhésion au contrat d'assurance emprunteur actuel sera maintenue et continuera de produire ses effets.

FAIT À _____	SIGNATURE DU CLIENT
LE _____	

Protection des données personnelles

Dans le cadre de la signature et de l'exécution du présent contrat, et plus généralement de notre relation, la SBE qui agit en tant que responsable de traitement recueille et traite des données à caractère personnel vous concernant et concernant les personnes physiques intervenant dans le cadre de cette relation (mandataire, représentant légal, caution, contact désigné, préposé, bénéficiaire effectif, membre de votre famille...).

Les informations vous expliquant pourquoi et comment ces données sont utilisées, combien de temps elles seront conservées ainsi que les droits dont vous disposez sur vos données figurent dans notre notice d'information sur le traitement des données à caractère personnel.

Cette notice est portée à votre connaissance lors de la première collecte de vos données. Vous pouvez y accéder à tout moment, sur notre site Internet www.netsbe.fr (rubrique « Informations règlementaires » en bas de page du site) ou en obtenir un exemplaire auprès de votre agence. Si vous souhaitez en savoir plus sur la protection de vos données à caractère personnel, ou contacter notre délégué à la protection des données, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante : SBE-DPO 9424 D, Immeuble Le Village I - Quartier Valmy, 33 place Ronde, CS 30244, 92981 Paris - La Défense Cedex ; ou par courriel à : delegue-protection-donnees@banque-sbe.fr




COMMENT REMPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE ET QUELLES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRANSMETTRE ?

Ce guide vous aide à compléter votre demande de résiliation et de substitution d'assurance emprunteur (en tant que client ou en tant que courtier pour le compte d'un client) et vous indique les pièces justificatives nécessaires à la complétude de votre dossier.

Ce formulaire est un moyen de nous transmettre votre demande de substitution d'assurance sans préjuger à ce stade de l'acceptation ou du refus.

Comment réaliser votre demande ?

COMPLÉTEZ VOTRE FORMULAIRE DE DEMANDE DE RÉSILIATION ET DE SUBSTITUTION EN RENSEIGNANT LES CHAMPS SUIVANTS.



DEMANDE DE RÉSILIATION ET DE SUBSTITUTION D'ASSURANCE EMPRUNTEUR

DATE DE LA DEMANDE : _ / _ / _

NOM		PRÉNOM	
DATE DE NAISSANCE	TELEPHONE		
ADRESSE E-MAIL			
ADRESSE			
CODE POSTAL	VILLE		

Tous les champs ci-dessus doivent être obligatoirement renseignés.

J'ai souscrit à une offre de prêt immobilier n° _____ le _ / _ / _ (date d'acceptation de l'offre de prêt du crédit immobilier), d'un montant de _____ (capital initial) pour une durée de _____ (durée initiale).

Par la présente, je souhaite demander la résiliation du contrat assurance emprunteur adossé à mon prêt immobilier afin d'y substituer le contrat d'assurance emprunteur : _____ (nom du contrat) souscrit auprès de la compagnie _____ (nom de la compagnie).

Les documents suivants doivent impérativement être joints à ma demande :

Certificat d'adhésion ou devis de l'assureur proposé avec nature et quotité des garanties ⁽¹⁾

Conditions générales ou notice du contrat d'assurance proposé

(1) En cas de devis, il sera nécessaire de fournir un certificat d'adhésion identique au devis pour la rédaction de l'avenant. Veillez à vous assurer que la quotité choisie au sein de la délégation d'assurance proposée n'est pas inférieure à celle prévue dans l'offre de prêt pour chaque emprunteur. En cas de diminution de quotité, nous vous remercions de vous rapprocher de votre gestionnaire de compte au moment de l'envoi de votre demande afin de lui préciser ce point. Un éventuel changement de garantie suppose en effet un accord préalable de la Banque. La date d'effet et le capital restant dû au sein du devis ou du certificat d'adhésion doivent être cohérents avec les éléments indiqués dans le tableau d'amortissement défini.

Dès réception de votre demande de résiliation et de substitution complétée et signée, accompagnée des pièces justificatives, nos services disposent de dix (10) jours ouvrés pour analyser votre demande et vous apporter une réponse. En cas d'accord, dès lors que le contrat d'assurance proposé présente des garanties équivalentes au contrat d'assurance en cours, nos services vous adresseront un avenant dans le délai susvisé. Dans l'hypothèse où votre assurance actuelle a été souscrite auprès d'un autre organisme que la SBE, il vous appartiendra de procéder à sa résiliation dès que la nouvelle assurance aura pris effet. En cas de refus de nos services, l'adhésion au contrat d'assurance emprunteur actuel sera maintenue et continuera de produire ses effets.

FAIT À _____ LE _____

SIGNATURE DU CLIENT

Protection des données personnelles
 Dans le cadre de la signature et de l'exécution du présent contrat, et plus généralement de notre relation, la SBE qui agit en tant que responsable de traitement recueille et traite des données à caractère personnel vous concernant et concernant les personnes physiques intervenant dans le cadre de cette relation (mandataire, représentant légal, caution, cocontractants, prestataires, bénéficiaires effectifs, membres de votre famille...). Les informations vous expliquant pourquoi et comment ces données sont utilisées, combien de temps elles seront conservées ainsi que les droits dont vous disposez sur vos données figurent dans notre notice d'information sur le traitement des données à caractère personnel. Cette notice est portée à votre connaissance lors de la première collecte de vos données. Vous pouvez y accéder à tout moment, sur notre site Internet www.net.sbe.fr (rubrique « Informations réglementaires » en bas de page du site) ou en obtenant un exemplaire auprès de votre agence. Si vous souhaitez en savoir plus sur la protection de vos données à caractère personnel ou contacter notre délégué à la protection des données, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante : SBE - DPO 9424 D Immeuble Le Village 1 - Quartier Valmy, 33 place Ronde, CS 30244, 92981 Paris - La Défense Cedex ; ou par courriel à : délegue-protection-donnees@banque-sbe.fr

SBE : Société de Banque et d'Expansion - SA régie par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux établissements de crédits, au capital de 31 000 000 euros - RCS Nanterre 482 656 147 - APE 6419Z - Ident. TVA FR 80 482 656 147. Courtier en assurance, immatriculé auprès de l'ORIAS sous le numéro 07 022 984 - www.orias.fr - Siège social : Immeuble Le Village 1, Quartier Valmy, 33 place Ronde, CS 30244, 92981 Paris - La Défense Cedex, Tel. 01 56 69 89 00 (appel non surtaxé, coût selon opérateur) - www.net.sbe.fr (coût de connexion selon votre opérateur). Entité du Groupe BPCE, titulaire de l'identifiant unique REP Papiers n° FR232581_03FWUB délivré par l'ADEME.

- 1 Vos informations personnelles.
- 2 Les informations relatives à votre prêt SBE. Vous pouvez retrouver ces informations sur votre offre de prêt, ou votre tableau d'amortissement.
- 3 Les informations concernant la nouvelle offre assurance emprunteur.
- 4 Ajoutez à votre demande les pièces justificatives attendues. **ATTENTION** Pour les demandes émanant d'un courtier, joindre également le mandat de représentation.
- 5 Dater et signer votre demande.

CETTE DEMANDE, COMPLÉTÉE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES, DOIT NOUS ÊTRE ADRESSÉE

- par mail à l'adresse de votre conseiller ou agence habituels.
- par courrier à l'adresse de votre agence SBE.

Dès réception, nos services procéderont à l'analyse de votre dossier et du niveau d'équivalence des garanties de l'assurance emprunteur proposée. Pour vous répondre dans les meilleurs délais, **votre demande doit être complétée et accompagnée des pièces justificatives obligatoires (certificat d'adhésion ou devis de l'assureur avec nature et quotité des garanties ET conditions générales ou notice du contrat d'assurance proposé).** En cas d'acceptation, la SBE vous adressera un avenant à votre contrat dans un délai de 10 jours ouvrés suivant la date de réception de votre demande de résiliation et de substitution. En cas de refus de nos services, l'adhésion au contrat d'assurance emprunteur actuel sera maintenue et votre demande de substitution sera sans effet.

RAPPEL

DEMANDE COMPLÉTÉE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES SUIVANTES :

- ✓ certificat d'adhésion ou devis de l'assureur avec nature et quotité des garanties
- ✓ conditions générales ou notice du contrat d'assurance apporté
- ✓ demande émanant d'un courtier : les pièces justificatives listées ci-dessus complétées également du mandat de représentation

Le certificat d'adhésion, le devis, les conditions générales ou la notice d'information du contrat d'assurance proposé doivent être obligatoirement joints à votre demande.